

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 avril 2014

CP2014_04_33
id. 610

L'an deux mille quatorze le vingt huit avril , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBERT, M. ASTOUL, M. BAYLET, M. CAMBON, M. CAPAYROU, M. DESCAZEAX, M. EMPOCIELLO, M. GONZALEZ, M. HEBRAL, M. LAVABRE, M. MASSIP, M. QUEREILHAC, M. ROGER, M. ROSET.

Absent(s) :

M. MARTY

**RÉHABILITATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES -
BÂTIMENT ANNEXE 13 RUE DU DOCTEUR LABAT À
MONTAUBAN
DÉVOLUTION DES MARCHÉS**

Une consultation a été lancée auprès des entreprises en vue de conclure des marchés de travaux pour la réhabilitation des Archives départementales – Bâtiment annexe 13 Rue du Docteur Labat à MONTAUBAN.

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : procédure adaptée

- Marché composé de 6 lots :

Lot n° 1 : fondations / gros oeuvre

Lot n° 2 : doublage / isolation / faux plafonds

Lot n° 3 : électricité / alarme incendie / monte-charges

Lot n° 4 : plomberie / chauffage / ventilation

Lot n° 5 : menuiseries intérieures et extérieures en bois

Lot n° 6 : peintures / revêtements de sols

- Décomposition en une tranche ferme (TF) et une tranche conditionnelle (TC) pour les lots n° 2, n° 5 et n° 6.

Le délai total d'exécution de l'ensemble des lots est de quatre mois.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 24 février 2014 a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis.

Les prix proposés figurent dans le procès-verbal présenté.

La Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises proposant la meilleure offre, selon les critères d'attributions suivants :

- prix des prestations : 70 points
- valeur technique au regard du mémoire technique : 30 points

L'ensemble des lots représente un montant de 148 486,70 € HT.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 24 février 2014,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom du Département :

. les marchés de réhabilitation des archives départementales – Bâtiment annexe 13 Rue du Docteur Labat à MONTAUBAN avec les entreprises et pour les montants suivants :

Réhabilitation des archives départementales – Bâtiment annexe 13 Rue du Docteur Labat à MONTAUBAN

Lot n° 1 : fondations / gros oeuvre

Montant : 26 257,90 € HT

Attributaire : Société CMPGB-HINARD

Lot n° 2 : doublage / isolation / faux plafonds

Montant : 27 562,00 € HT

(Tranche ferme = 2 387,00 € HT - Tranche conditionnelle = 25 175,00 € HT)

Attributaire : Société DESCOULS Jean-Jacques

Lot n° 3 : électricité / alarme incendie / monte-charges

Montant : 25 931,33 € HT

Attributaire : Groupement d'entreprises SPIE BATIGNOLLES (Mandataire) / SCHINDLER

Lot n° 4 : plomberie / chauffage / ventilation

Montant : 1 450,00 € HT

Attributaire : Société ARQUIE

Lot n° 5 : menuiseries intérieures et extérieures en bois

Montant : 55 421,47 € HT

(Tranche ferme = 3 305,12 € HT - Tranche conditionnelle = 52 116,35 € HT)

Attributaire : Société BATTUT

Lot n° 6 : peintures / revêtements de sols

Montant : 11 864,00 € HT

(Tranche ferme = 5 740,00 € HT - Tranche conditionnelle = 6 124,00 € HT)

Attributaire : Société TECHNO SOL

. toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,